

Projet de parc éolien du Massif du Sud

Serge Tanguay

Je veux exprimer mon opinion sur l'impact que pourrait avoir l'implantation d'un parc éolien dans le Massif du Sud sur le cheptel d'orignaux de la région et de la zone de chasse no.3.

Je suis un chasseur d'orignal depuis 33 ans maintenant dont les 15 dernières années dans le secteur du Massif du Sud où le parc éolien est projeté. De plus, j'assiste et participe à chaque année en tant que « chasseur-invité» depuis 2005, à la réunion annuelle de la «Table régionale de la Faune de Chaudière-Appalaches» où les résultats de la dernière saison de chasse à l'orignal de la zone 3 sont analysés.

Étant donné que l'orignal est un animal qui s'adapte bien à la présence humaine en forêt et qui sait même en tirer profit pour s'alimenter alors que des travaux de déboisement y sont faits, que la superficie qui sera occupée par les «éoliennes» lorsque la construction sera terminée, sera minime(moins de 1% de la superficie du Massif du Sud); pour ces raisons, je ne crois pas que la venue d'un parc éolien dans le Massif du Sud aura un impact important sur le cheptel d'orignaux de cette partie de la zone 3 et ce, à moyen et long terme.

Pendant la construction du parc, les animaux se tasseront un peu puis reviendront par la suite au fur et à mesure que les activités diminueront ou cesseront.

Cette opinion est également renforcée par le fait que le cheptel d'orignaux de la zone 1(Péninsule Gaspésienne) a continué de croître au cours des 10 dernières années et représente aujourd'hui le plus important au Québec en territoire libre et ce, malgré la présence de plusieurs parcs éoliens implantés dans cette zone.

Chez-nous, dans la zone 3, une baisse importante du cheptel d'orignaux pourrait davantage survenir si le Maine(important pourvoyeur d'orignaux de notre région et de la zone) modifiait sa

réglementation actuelle très restrictive ou si le prochain plan de gestion de chasse à l'original de la zone 3 qui doit entrer en vigueur en 2012, était davantage permissif que l'actuel qui ne permet la récolte des femelles qu'une fois aux 2 ans.

Bien sûr, certains groupes de chasseurs dont le mien, déjà bien implantés dans le secteur projeté du parc éolien, seront dérangés lors de la construction du parc. Par la suite, je crains davantage l'arrivée de nouveaux chasseurs attirés par de belles routes accessibles à tous, que le retrait des animaux apeurés par les éoliennes. C'est peut-être là, notre prix à payer pour que notre région, économiquement pauvre, bénéficie par la suite des retombées rattachées au parc éolien.

Merci de votre attention.

D. en se Tanguay
A. de Justine